



Institut Canadien de Développement International

Management opérationnel du contrôle fiscal

Objectif Global

Renforcer le management quotidien des opérations de contrôle fiscal en améliorant programmation, sélection des dossiers, préparation des missions, supervision des équipes, assurance qualité et suivi des résultats. La formation relie performance opérationnelle, sécurité juridique et gestion des ressources.

Contexte

Même avec une bonne stratégie de risque, la qualité du contrôle dépend de l'exécution. Des dossiers mal préparés, des objectifs imprécis, une supervision tardive ou une faible traçabilité réduisent le rendement et augmentent le risque contentieux. Le management opérationnel doit organiser les charges de travail, harmoniser les méthodes, soutenir les vérificateurs sur les dossiers complexes et suivre les délais, constats, redressements et recouvrements.

Objectifs Spécifiques

- Structurer la programmation opérationnelle et répartir les dossiers selon priorité et capacité des équipes.
- Préparer les missions à partir d'une analyse de risque et d'un plan de contrôle documenté.
- Définir les rôles des chefs d'équipe, superviseurs et vérificateurs.
- Mettre en place des points de revue, standards de preuve et dispositifs d'assurance qualité.
- Suivre délais, productivité, redressements, qualité juridique et suites données aux contrôles.
- Identifier les écarts de performance et mettre en œuvre des actions correctives ciblées.
- Construire un tableau de bord de management opérationnel du contrôle fiscal.

Thèmes Abordés

Programmation et charge de travail : portefeuille de dossiers, priorités, capacité, calendrier et réallocation.

Préparation des contrôles : analyse préalable, objectifs, informations disponibles, plan de travail et hypothèses de risque.

Supervision des équipes : répartition des rôles, points de contrôle, accompagnement technique et arbitrages.

Qualité et preuve : standards de documentation, traçabilité, cohérence des constats et sécurisation juridique.

Suivi des résultats : délais, dossiers clos, montants rappelés, taux de confirmation, recouvrement et qualité.

Gestion des écarts : retards, sous-performance, dossiers complexes, besoins de compétences et mesures correctives.

Étude de cas managériale : pilotage d'un portefeuille de contrôles avec ressources limitées et objectifs de qualité.

Public Cible

Directeurs et chefs de services du contrôle fiscal, vérificateurs, gestionnaires de risques, responsables de programmation, cadres des grandes entreprises, responsables qualité, superviseurs et responsables de performance fiscale.

Nos formations sont sujettes à annulation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant.



ICDI

Institut Canadien de Développement International

Contact

Tél: +1-514-225-6800

info@consultants-icdi.com

